



**REVUE DE PRESSE**  
**SUD OUEST ET CHARENTE LIBRE**  
**DU 05 JUIN 2015**

# Quel Grand-Cognac à l'horizon 2017 ?

**INTERCOMMUNALITÉ** Hier soir, le sous-préfet a parlé aux élus des modalités d'un rapprochement avec les CdC voisines

**OLIVIER SARAZIN**

[o.sarazin@sudouest.fr](mailto:o.sarazin@sudouest.fr)

Le débat fut lancé il y a un an presque jour pour jour par François Hollande en personne. Dans une tribune adressée à la presse quotidienne régionale, le président de la République plaidait pour la création de structures intercommunales plus grosses et plus puissantes. « Chacune d'entre elles devra regrouper au moins 20 000 habitants à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017, contre 5 000 aujourd'hui », avait-il tranché.

Aujourd'hui, les détails de la nouvelle organisation territoriale sont examinés au Parlement, mais on en connaît les contours. Des contours dont Olivier Maurel, sous-préfet de Cognac, a longuement parlé, hier soir, devant les élus du Grand-Cognac. Le représentant de l'État a exposé les modalités d'un rapprochement avec les structures intercommunales voisines.

## Rouillac est indécis

Quel périmètre, quelles compétences, quelle gouvernance à l'horizon 2016 et 2017 ? Le préfet de Charente attend des réponses... « Il fera preuve de souplesse, de dialogue,



**Olivier Maurel, sous-préfet de Cognac.** PHOTOS « 50 »

mais aussi de fermeté s'il le faut [...] Mieux vaut un bon mariage de raison qu'un mauvais mariage d'amour », a dit Olivier Maurel.

À Cognac, on sait que Michel Gourinchas (PS) plaide pour un regroupement avec les communautés de Segonzac (Grande-Champagne), de Châteauneuf, de Jarnac et de Rouillac. La nouvelle entité épouserait les contours de l'actuel syndicat de Pays Ouest-Charente et approcherait la jauge respectable de 80 000 habitants.

Seulement voilà : tous les voisins ne sont pas du même avis ! Si les communautés de Segonzac et de Châteauneuf seraient prêtes à se



**Michel Gourinchas, président de Grand-Cognac**

fiancer avec Grand-Cognac, celle de Jarnac serait plus hésitante. Une raison à cela : la question de la compétence scolaire. En revanche, la CDC du Rouillacais serait plus qu'indécise, préférant se rapprocher de villes et de villages de l'ancien canton d'Aigre.

Une certitude : Grand-Cognac (34 338 habitants), au-dessus du seuil fatidique des 20 000, n'a aucune obligation. Mais tous les élus savent que la démographie est ici déclinante et qu'un si petit territoire ne pèsera pas grand-chose dans la future grande région regroupant l'Aquitaine, le Limousin et le Poitou-Charentes.

## L'Yeuse à l'honneur sur France 5

Après Bourg-Charente et La Ribaudière en novembre, Jean-Luc Petitrenaud et son équipe des escapades du même nom étaient revenus tourner en Charente en mai, cette fois à Angoulême et Cognac. Le reportage centré sur L'Yeuse de Céline Demazières sera diffusé dimanche à midi.

# Comptes difficiles, enthousiasme intact

**ASERC** L'association a tenu son assemblée générale, hier, aux Abattoirs

C'était la fête, hier soir, aux abattoirs où l'Association socio-éducative de la région de Cognac (Aserc) fêtait ses 40 années d'existence (« Sud Ouest » du 28 mai).

Mais, avant les réjouissances, il y avait l'exercice obligé, l'assemblée générale. Moins drôle, même si le moment était un peu allégé par quelques intermèdes humoristiques, car cette institution de la vie associative et sociale cognaçaise est un géant-gérant huit dispositifs différents et d'un budget global de

plus de deux millions d'euros – aux pieds d'argile.

Son talon d'Achille – comme de plus en plus d'associations – est l'aspect financier. Ainsi, « si cette année, nous finissons l'exercice avec un léger excédent (4 976 €), c'est parce que le chantier d'insertion a beaucoup et bien travaillé, permettant de boucher le trou laissé par la baisse de 2 % de nos subventions. Mais le chantier a vocation de remettre en selle des personnes sans emploi, pas de boucher les trous dans le budget de l'association », indiquait Marie Perno-Bernat dans son rapport moral. « Toutes mes félicitations à l'équipe de l'Aserc qui parvient à maintenir le paquebot à flot dans des conditions fragiles (un

trou de trésorerie de 30 000 €) », ajoutait le commissaire aux comptes. Tandis que François Doury regrettait pour sa part « que l'on soit passé en une vingtaine d'années de la subvention à l'appel à projet puis à l'appel d'offres, soit d'une relation de confiance à une défiance économique ».

Chose rassurante, face à cette précarité financière, l'enthousiasme et le dynamisme au sein de la structure restent intact, tant de la part des bénévoles que de la part des salariés, selon Marie Perno-Bernat, « les gens qui travaillent pour l'Aserc ne viennent pas par hasard. Ils savent qu'il y a une attente d'engagement ».

On l'a dit et répété, l'Aserc joue un rôle essentiel à Cognac, « sur l'envie

de bien ensemble », résumait la présidente. Espérant que les différents partenaires (CAF, Ville de Cognac, Conseil départemental) prennent bien conscience de cette dimension.

Cela au travers de la gestion des trois centres sociaux (Crouin, la Passerelle, Maison du temps libre), une politique de médiation culturelle via La Cale, des actions de prévention (addictions, scolarité, santé, logement, petite délinquance...) auprès des jeunes de 12 à 25 ans (287 accompagnés en 2014, dont 212 de moins de 22 ans) ou des violences conjugales; le chantier d'insertion; la Maison parents-enfants... La liste est longue comme les interventions sont précieuses.

**Didier Faucard**

## CHÂTEAUBERNARD

### Du Land art à la maternelle



L'atelier Land art a captivé les enfants. PHOTO SANDRA BILIAN

Les élèves de moyenne section scolarisés à l'école de Cherves-Richemont et leur enseignante Christine Brechoteau sont un peu comme à la maison au Jardin respectueux où ils reviennent pour la quatrième fois depuis le début de l'année scolaire. Divisés en petits groupes fin avril, certains ont pu s'initier au Land art (art contemporain utilisant la nature) sous

l'œil expert de Maïté Millieroux. Le projet intitulé « Adopter un jardin » a permis aux enfants de se familiariser avec le jardin au fil des saisons et d'appréhender toutes ses facettes. « Au jardin, on y mange, on récupère des matériaux, on observe la faune et la flore et on s'y amuse », a rappelé Benoit Monadier intervenant au sein de l'association.

#### ■ CHÂTEAUBERNARD

**Randonnées à vélo.** L'AS Verriers cyclotourisme organisera deux randonnées à vélo dimanche 7 juin. Départ à 8 heures devant l'usine Verallia. Circuit de 56 km : Burie, Migron, Authon-Ebéon, Brizambourg, Ecoyeux, Saint-Bris-les-Bois, Les Béguillères, Javrezac, Châteaubernard. Parcours de 90 km : identique jusqu'à Authon-Ebéon puis

Petit Bordeaux, Sainte-Même, Saint-Jean d'Angely, Mazeray, Anepont, Taillebourg, Sainte-Vaize, Vénérand, Saint-Bris-des-Bois, Béguillères, Châteaubernard.

**Alcooliques anonymes.** Les Alcooliques anonymes organisent une réunion tous les mardis sans exception, à la maison des associations, 14 rue Pierre-Pinard, à Châteaubernard. Le 4<sup>e</sup> mardi du mois, les rencontres sont ouvertes à la famille, aux amis, aux professionnels de santé, etc. Tél. 08 20 32 68 83.

# Le recteur face à la grogne

■ Jacques Moret, le recteur, était hier dans les locaux de *Charente Libre*

■ Réforme du collège, fermetures de classe, rythmes scolaires: il a fait face aux questions de lecteurs, sans tabou.

Armel Le NY  
et Ismaël KARROUM

Il le dit lui-même: «J'aime l'échange.» Mais prévient: «Je dis aussi les choses.» Invités par *CL* hier après-midi à répondre aux questions de la rédaction et des lecteurs, Jacques Moret, le recteur, n'a esquivé aucune question: réforme du collège, harcèlement, carte scolaire, ruralité, laïcité. Il a fait face, n'hésitant ni à faire œuvre de pédagogie ni à remettre fermement l'école au milieu du village quand il le jugeait nécessaire.

## Gossip, harcèlement, homophobie

L'appli Gossip, qui permet de diffuser des ragots de façon anonyme, a mis la communauté scolaire en émoi. La ministre vous demande de saisir la justice en cas de souci. Avez-vous eu à la faire dans votre académie? Jacques Moret. C'est une appli qui nous soucie beaucoup mais nous n'avons aucune plainte à ce jour. Nous sommes très vigilants à tout ce qui est véhiculé sur les réseaux sociaux. À ce jour, dans l'académie, nous n'avons eu aucun événement dramatique. Mais on a pu voir ailleurs que cela pouvait aboutir au suicide. Nous avons d'ailleurs renforcé notre plan d'apprentissage aux médias pour apprendre aux élèves à démêler le vrai du faux, distinguer l'information du commentaire, avoir du recul.

Plus globalement, l'Éducation nationale semble souvent démunie face aux problèmes de harcèlement scolaire et les parents se disent abandonnés. Je comprends le désarroi de parents qui veulent une réponse et une réaction immédiates. Mais déjà, il faut que l'information nous soit transmise, de manière non anonyme. Ensuite, il y a une enquête interne. On ne peut pas exclure quelqu'un sur la seule foi de la parole d'un parent d'élève. Mais une fois que tout est avéré, il n'y a aucun arrangement possible. La procédure va au bout et il y a sanction.

Véronique Chauvin. Il y a un avant et un après Luc Chatel. Pour mon fils, à l'époque, l'inspecteur d'académie n'avait rien fait. Il y a une évolution mais il faut aller plus loin. Il y a eu des progrès. Je rappelle que nous avons aussi mis en



Pendant plus d'une heure, Jacques Moret a abordé tous les sujets soulevés par les journalistes et les lecteurs de *CL*.

Photo Phil Messelet

place, depuis mon arrivée, deux commissions. Une de lutte contre le harcèlement sexiste et une contre l'homophobie. Lors de mes six premiers mois dans l'académie, il y a eu trois suicides suite à des propos et comportements homophobes. C'est très difficile à vivre. Depuis trois ans que cette mission est en place, nous avons sauvé au moins deux vies d'enfants en profonde détresse.

## La réforme des collèges

Une telle réforme peut-elle se faire sans un consensus minimum?

Avant l'annonce de la réforme, il y avait un consensus des parents et enseignants sur l'urgence de la réforme du collège. Dès qu'il a fallu discuter, chacun a essayé de voir midi à sa porte plutôt que d'envisager la réforme dans sa globalité. À chaque réforme, les historiens et les géographes crient parce qu'on tue l'histoire et la géographie. Pour le latin et le grec, c'est un problème latent depuis vingt ans.

La réforme ne favorise-t-elle pas la mise en concurrence des établissements. Cela ne risque-t-il pas d'accentuer ce qui se passe déjà à Angoulême, avec des établissements qui se vident chaque année. Exemple avec le collège Michèle-Pallet, à Angoulême: sur 77 élèves de CM2 l'an passé, 31 ont contourné la carte scolaire à la rentrée de sixième.

Sur Michèle-Pallet, nous avons fait entrer cet établissement dans le dispositif REP+ pour mettre un maximum de moyens sur ce collège. La réforme va justement faire disparaître des outils comme les classes bilingues ou les Cham [1] que certains utilisaient pour contourner la carte scolaire. Avec la réforme, il y aura un corpus commun, avec 20% d'autonomie et ça ne conduira pas à un classement des collèges. Je rappelle en outre que cette réforme s'appliquera aussi au privé. Il n'y a donc pas de

crainte de fuite des élèves vers le privé pour cette raison.

En quoi répond-elle aux problèmes régulièrement avancés par les syndicats enseignants et les parents: manque de moyens, des classes surchargées qui ne donnent pas le temps à un suivi individuel au sein de la classe?

Je récusé le fait qu'il y ait un lien direct entre plus de moyens et de meilleurs résultats. Il est évidemment hors de question de passer à 40 élèves par classe. La vraie réforme, c'est une pédagogie adaptée à l'hétérogénéité des classes. Les classes bilingues ne concernaient que 25% des élèves. Là, 100% des élèves bénéficieront dès la cinquième de l'apprentissage d'une deuxième langue étrangère.

## La carte scolaire, les fermetures de classe

Trente-quatre élèves en plus en primaire à la prochaine rentrée, 23 classes fermées, 9 écoles qui disparaissent. L'école, c'est aussi un symbole fort dans les villages. N'avez-vous pas l'impression d'accentuer la désespérance du monde rural qui s'exprime à chaque élection?

On me parle toujours des 23 classes qui ferment et jamais des 23 qui ouvrent dans le même temps! En Charente, les 34 élèves de plus attendus à la rentrée s'accompagnent aussi de 4 créations de poste. On ouvre des classes et on met des enseignants là où il y a des élèves. L'école n'est pas la cause de la désertification rurale. C'est la désertification rurale qui provoque la fermeture de classes. Dans les classes à plus de deux niveaux, les enfants sont perdus. Toutes les études le montrent. Moi, je me bats pour tirer les élèves vers le haut et ça ne passe pas par des classes uniques à plusieurs niveaux. Je suis un ardent défenseur des regroupements pédagogiques.

## Quel bilan au bout d'un an d'application de la réforme des rythmes scolaires?

Sur le volet école, le bilan est globalement positif. Les enfants sont moins fatigués et travaillent mieux. Pour les activités périscolaires, je ne méconnais pas les difficultés et je sais les conséquences financières pour les communes. Mais les meilleurs résultats observés, c'est en zones rurales, là où des maires se sont fortement investis.

## L'après-Charlie

Avez-vous eu des signalements de lycéens en voie de radicalisation dans l'académie? Il y a des situations difficiles au niveau de collégiens. Je ne dirai pas dans quels collèges. Ceci nécessite un dialogue étroit entre le chef d'établissement, les enseignants, l'élève et la famille, qui découvre bien souvent grâce à l'école la situation de l'enfant. C'est d'ailleurs aussi valable pour les problèmes de drogue, d'alcool.

Question d'une enseignante de Michèle-Pallet. Après les attentats du 7 janvier et les discours du Premier ministre sur l'apartheid scolaire, quelles dispositions avez-vous prises pour assurer un minimum de mixité sociale dans cet établissement?

D'abord je veux remercier et féliciter tous les enseignants de cet établissement qui ont beaucoup de conviction et de courage. Nous mettons un maximum de moyens sur cet établissement. Nous allons aussi, en lien avec le conseil départemental, voir s'il est possible de faire évoluer la carte scolaire pour assurer une plus grande mixité sociale. On peut aussi imaginer un service permettant d'amener en bus des élèves plus favorisés dans cet établissement, toujours dans le but d'une plus grande mixité. Mais ça, les parents l'accepteront-ils? Elle est peut-être là la difficulté.

Quatre-vingts heures d'absence cette année pour un enseignant

## de Marguerite-de-Valois; 10% des heures dans un collège rural non réalisées. Que faire pour les remplacements?

Le service des remplacements fait tout ce qu'il peut. C'est un travail qui est très dur. Ils font le maximum. Parfois, nous avons l'argent pour remplacer un enseignant, mais on a personne à mettre en place. Dans certaines disciplines, nous manquons d'enseignants. L'an passé en Charente limousine, des élèves n'ont pas eu de remplaçant en latin et en allemand car personne ne voulait y aller. On a même proposé un logement gratuit. Aucun enseignant n'a accepté. Face à ça, je suis démuné. Mais mon message est clair: toute absence doit être remplacée.

L'intégralité de la rencontre est à retrouver sur [www.charentelibre.fr](http://www.charentelibre.fr)

(1) REP: refondation de l'éducation prioritaire; Cham: classe à horaires aménagés musique.

## Des lecteurs au rendez-vous

Jacques Moret ne s'est pas démonté. À Christian Massias, le maire de Chirac, il a promis de venir dans son école avant la fin de l'année. Pas le choix, elle fermera à la rentrée, malgré les bons repas de la cantinière, qui ne partira à la retraite que l'an prochain. Une petite carte affective sur laquelle le maire de Chirac a tenté de jouer pour obtenir un sursis à l'école de son village.

à Marguerite-de-Valois, il a proposé de venir s'immerger au service de remplacement du rectorat. Face à Véronique Chauvin, mère d'un ancien collégien harcelé, il n'a rien lâché, au cours de débats argumentés. Malgré l'horaire, plus de 1 000 personnes ont suivi le débat en direct sur *Charentelibre.fr*.

# Le service civique monte en puissance

En cinq ans, 840 jeunes Charentais ont déjà effectué leur service civique. Ils devraient être encore plus nombreux dans les années à venir. Le président Hollande l'a promis. Le préfet le confirme.

Amandine COGNARD  
a.cognard@charenteinfo.fr

«**J**'étais un peu paumée.» Après une première année de fac d'anglais, deux mois comme fille au pair en Espagne, Valentine Martial, 19 ans, ne savait pas trop quoi faire. Commencer à travailler? «*Sans diplôme pas facile de trouver.*» Alors elle a opté pour le service civique. Ce dispositif, qui fête cette année ses cinq ans d'existence, est ouvert à tout jeune volontaire entre 16 et 25 ans, qui possède la nationalité française, celle d'un état membre de l'Union européenne ou de l'espace économique européen. Il consiste à effectuer une mission d'intérêt général de 6 à 12 mois, 8 mois en moyenne, dans un des neuf domaines d'intervention reconnus prioritaires par la nation (1). Pour ça le jeune touche une indemnité de l'État de 467 € par mois, et se voit défrayer de ses repas et transports par sa structure d'accueil à hauteur de 106 €. Depuis avril, Valentine Martial anime des ateliers cuisine, jeux de société, jardinage pour les personnes âgées à la maison de retraite du Jardin de la Garenne à Angoulême. «*Je les écoute, j'égaye leurs journées, je me sens utile*», témoigne la jeune fille qui envisage désormais de reprendre ses études

pour travailler dans le social à l'issue de sa mission. Soixante-dix jeunes volontaires comme elle étaient rassemblés hier au plan d'eau de Saint-Yrieix pour partager leur expérience et se former à la citoyenneté.

## Un tremplin vers l'emploi

«*Même si ce n'est pas sa vocation première, le service civique est souvent un tremplin vers une formation ou vers un emploi*», leur explique Serge Milon, directeur adjoint de la Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations. Charly, 22 ans, qui a effectué son service civique en 2013, est venu pour en témoigner. «*Avant, je manquais totalement de confiance en moi, j'étais incapable de parler en public*», raconte-t-il, debout devant tous ses camarades. Après avoir arpenté pendant huit mois les écoles primaires pour effectuer de la prévention contre l'obésité et l'isolement avec l'association Unis-cité, il n'est plus le même. «*Cet été je serai médiateur culturel ici, au plan d'eau. Et, à la rentrée, je reprendrai une formation de médiateur généraliste*.» Salvador Pérez, le préfet de la Charente, applaudit. «*Chacun peut trouver sa place dans la so-*



Le préfet Salvador Pérez a remis hier à Claire Déclide, 24 ans, l'attestation qui témoigne de son service civique. Photo Majid Bouzait

ciété», assure-t-il, prenant son propre parcours pour exemple, «*issu de la première vague d'immigration, et aujourd'hui préfet de la République française.*» Il est venu féliciter tous les volontaires et remettre à sept d'entre eux qui viennent d'achever leur service leur attestation officielle. «*Il faut, et c'est aussi la volonté du président Hollande - qui a rendu le service civique universel depuis le 1<sup>er</sup> juin, en réponse notamment aux attentats contre Charlie Hebdo - que tous les jeunes qui le souhaitent puissent faire leur service civique. On s'en donnera les moyens*», a promis le préfet. Le dispositif va monter en puissance.

En Charente, une candidature sur trois aujourd'hui ne peut aboutir faute de place. Pour montrer l'exemple, la préfecture vient justement d'ouvrir deux missions de service civique. «*Les jeunes s'occuperont de l'accompagnement du public en difficulté; personnes en situation de handicap, usagers étrangers, à l'accueil de la préfecture*», décrit le préfet. Les jeunes intéressés peuvent dès maintenant postuler sur le site [www.service-civique.gouv.fr](http://www.service-civique.gouv.fr).

(1) Culture et loisirs, développement international et action humanitaire, éducation pour tous, environnement, intervention d'urgence en cas de crise, mémoire et citoyenneté, santé, solidarité, sport.

## Les chiffres en Charente

840 jeunes engagés depuis 2010  
180 jeunes actuellement en mission  
62 % de filles  
50 % ont un niveau supérieur au bac  
113 structures agréées pour les accueillir  
70 % se font sur des missions de solidarité, de culture ou de sport.

## L'image



**Hennessy offre une grande roue à ses salariés**

Une grande roue comme dans les fêtes foraines. C'était hier sur la zone industrielle du Pont-Neuf à Salles-d'Angles, bondée en début d'après-midi (Photo S. U.). La maison Hennessy qui ne mégote pas sur les moyens pour célébrer son 250<sup>e</sup> anniversaire a invité ses personnels toute la journée d'hier. Journée 100% privée, sur la zone où poussera bientôt la future usine d'embouteillage de la société au bras armé. La grande roue, c'était pour joindre l'utile à l'agréable: il s'agissait de voir le site en prenant de la hauteur tout en faisant plaisir aux familles. Tout le monde (un peu moins de 1000 personnes) s'est retrouvé en fin de journée sur les quais de la Charente, dans le quartier Saint-Jacques, pour une soirée de gala semblable aux deux premières dédiées aux VIP et aux viticulteurs, mardi et mercredi.

# Future agglo du Cognaçais: ça coince avec Jarnac et Rouillac

La fusion des CDC du Cognaçais se heurte à la résistance de Rouillac et Jarnac, a admis le sous-préfet reçu hier à GrandCognac.

Stéphane URBAJTEL  
s.urbojtel@charentelibre.fr

«*Il vaut mieux un bon mariage de raison qu'un mauvais mariage d'amour.*» La formule est d'Olivier Maurel, le sous-préfet de Cognac. Une maxime lâchée hier soir devant les élus de GrandCognac où le représentant de l'Etat, reçu pour la première fois par cette assemblée, est venu parler «réforme territoriale». Les intercommunalités le savent: elles devront, bon gré mal gré, se rassembler. C'est la volonté du gouvernement et de la future loi Notre pour «Nouvelle organisation territoriale de la République». Dans le Cognaçais, l'ambition est de réunir GrandCognac et les communautés de communes (CDC) de Grande-Champagne, de la région de Châteauneuf, du Rouillacais et de Jarnac. Si les trois premières sont plutôt enclines à lancer les discussions sur le sujet, ça coince sérieusement avec les deux autres, a reconnu Olivier Maurel. A Rouillac on n'est visiblement «pas prêt» à franchir le pas, quand à Jarnac «les discussions sont après» a constaté le sous-préfet lors de sa «tournée des popotes». L'un des gros points de friction avec les élus jarnacais concerne la compétence scolaire. Cette CDC l'a acquise depuis longtemps

– elle est la seule à en être dotée dans le secteur – et Annick-Franck Martaud, son président, a dit plusieurs fois qu'il n'entendait «sûrement pas» la sacrifier sur l'autel de l'harmonisation avec ses voisins. Michel Gourinchas, le président de GrandCognac, en est pourtant persuadé (et tous les élus de sa collectivité avec lui), un «mariage de raison» avec Jarnac s'impose comme une évidence. «Quand demain nous devons aller négocier des crédits européens,



Olivier Maurel, le sous-préfet (à gauche) est venu parler de «réforme territoriale» avec les élus communautaires.

Photo S. U.

*nous serons plus forts si nous sommes rassemblés», a-t-il dit en substance. Et «il ne servira à rien à Cognac d'être un grand nom s'il demeure un petit territoire». Jean-Claude Tessendier, maire de Saint-Brice, a rappelé qu'avant de prendre les rênes de sa commune, il a été élu de Jarnac pendant trois mandats: il veut croire que le Jarnacais finira par accepter la réforme. «Je fais confiance aux jeunes, à la nouvelle génération pour faire avancer les choses.»*

## «J'interviendrai s'il y a des entêtements stupides»

Au-delà des questions de compétences à harmoniser, Alain Chollet, le maire de Saint-Laurent-de-Cognac, s'est fait l'écho de l'inquiétude des petites communes: «Qu'est-ce qui va leur rester? L'état civil?» Dans le Rouillacais, c'est là l'un des arguments souvent mis en avant. Et si au final, Rouillac et Jarnac campent sur

leurs positions? Le sous-préfet s'est fait le porte-parole des instructions formulées par le préfet de Charente hier soir: l'idée c'est de ne pas passer en force. «Il souhaite que les élus soient les acteurs de leur avenir [...]. Il m'a dit: "J'interviendrai s'il y a des entêtements stupides".»

**Fusion des communes.** Une autre ambition de gouvernement dans la réforme territoriale, a rappelé hier soir le sous-préfet, c'est d'œuvrer pour la fusion des communes. Sur ce point, Michel Gourinchas a mis sa casquette de maire de Cognac pour faire un appel du pied – sur le ton de l'humour – à son homologue de Châteaubernard, Pierre-Yves Briand, assis à ses côtés: on se souvient que le premier a lancé l'idée de fusionner les deux communes. Le second a déjà dit «non». Commentaire du sous-préfet: «Si certains d'entre vous sont intéressés, j'ai un road book, une check-list à votre disposition.»

## Une classe du RPI sauvée de la fermeture à Gimeux

**D**eux bonnes nouvelles à l'ordre du jour du dernier conseil municipal: le regroupement pédagogique Ars-Gimeux conservera ses classes à la rentrée. Et pour ce qui est de la vente des terrains de la chapelle, trois compromis de vente ont été signés et devraient être finalisés en juillet prochain. La séance a aussi accueilli Dominique Segalen, DGS de GrandCognac et Nathalie Gourdet, responsable du pôle territoire, venus parler du Plui (plan local d'urbanisme intercommunal). Cette loi oblige à des évolutions et des modifications de la politique d'urbanisme tout en tenant compte de l'environnement, de ses possibilités et de ses contraintes. Par exemple utiliser des petites parcelles inoccupées plutôt que se diriger vers de grands espaces plus loin. Un état des lieux a été réalisé, sur les 14 communes de GrandCognac. Concernant Gimeux, la commune est dans le même cas que Boutiers et Saint-Sulpice. Elles disposent d'un POS (plan d'occupation des sols), caduc au 31 décembre. D'autres communes ont leur PLU qui deviendra illégal au 31 décembre 2016, ou un PLU «grenellisé», qui devra être «Alurisé» lors de la prochaine réfection, d'autres dis-

posent d'une carte communale (document d'urbanisme simplifié). Cognac possède un POS en cours de révision vers un PLU qui deviendra caduc si ce PLU n'est pas approuvé avant le 26 mars 2017. A préciser qu'une procédure d'engagement vers un Plui permet de conserver les documents d'urbanisme dans la commune jusqu'en 2019.

Pour ce qui est de la gouvernance, Dominique Segalen a expliqué les grandes lignes qui peuvent se traduire par la constitution d'un comité de pilotage regroupant les 14 maires en groupes de travail thématiques visant à l'élaboration du Padd (plan d'aménagement et de développement durable).

Concernant Gimeux, si la décision de mise en place d'un PLU n'est pas prise dans les trois mois, le POS sera caduc. Il sera donc obligatoire pour le maire de solliciter l'avis du préfet pour toutes les demandes de permis de construire ou déclarations préalables et bien entendu de se conformer strictement cet avis. Tout en approuvant le bien-fondé de cette mise en place, Chantal Nadeau fait remarquer qu'en l'état actuel des finances communales le coût d'un PLU, entre 50 et 60.000 €, demeure prohibitif pour la commune.